### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

HERAULT

#### NOMBRES DE MEMBRES

Afférents > h. Comité En exercice Présents Syndical <sup>1</sup>

37 37 19

### Date de la convocation

14-04-11

Date d'affichage

14-04-11

Objet de la Delibération

2011-05-06 Décision Modificative N°1/2011 Loi du 5 Avril 1884 - Article 56

## EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc & Vignobles

Séance du 26 mai 2011

L'an deux mille onze

Et le vingt six mai

à Dix huit heures , le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES

Présents: MM

J.ARCAS (Conseil Général), JN. BADENAS (Conseil Général), JL BELLIDO (CdC Le Minervois), P.BEZIAT (CdC Lirou-Canal), F.BOUTES (Conseil Général), Y.CASSILI (CdC Monts Orb), JP CRASSUS CdC du Saint-Chinianais), JL.FALIP (Conseil Général), MA. EDO (CdC Monts d'Orb), M.GIL (CdC Orb-Taurou), C.GINESTE (CdC Avène, Orb & Gravezon), J. HUC (CdC Coteaux & Chateaux), RM.LOSMA (Bédarieux), F.MARTY (CdC Orb Jaur), K.MESQUIDA (Conseil Général), Y.POUJOL (CdC Combes & Taussac), JP.ROUANET (CdC Pays Saint-Ponais), G.ROUDIER (CdC Orb-Taurou), R.TROPEANO (Conseil Général).



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 310511 ahre transfer après présimation 310511

# Objet: Décision Modificative N°1/2011

Afin d'ajuster le budget de l'exercice en cours, Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir inscrire en augmentation de crédits :

- en recettes de fonctionnement :
  - le report du résultat 2010, à hauteur de 27.197,52 €,
- en dépenses de fonctionnement :
  - un virement au compte « 64131 –Rémunération » pour 27.197,52 €;
- en recettes d'investissement :
  - le report du résultat d'investissement 2010, à hauteur de 3.742,20 €, tel que délibéré lors de l'affectation du résultat 2010;
- en dépenses d'investissement :
  - les dépenses affectées à l'informatique et la bureautique pour 3.742,20 €.

Section	Chap.	Désignation	DEPENSES Augmentation de crédits	RECETTES Augmentation de crédits
F	002	Excédent antérieur reporté		27 .197,52 €
F	012	64131 Rémunération	27. 197,52 €	
		TOTAL	27.197,52 €	27.197,52 €

Section	Chap.	Désignation	DEPENSES Augmentation de crédits	RECETTES Augmentation de crédits
I	001	Solde d'investissement reporté		3.742,20 €
1	2183	Informatique et bureautique	3.742,20 €	
		TOTAL	3.742,20 €	3.742,20 €

Et de l'autoriser à signer tous documents relevant de cette décision.

Ouï l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical inscrit la décision modificative N° 1/2011.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Saint-Chinian, le 26 mai 2011.

Le Président,

**Francis BOUTES**